

Elaboration d'un profil pays

Pour la mesure et le suivi du carbone forestier, Cameroun

Pascal Cuny, Maden Le Crom et Adeline Giraud

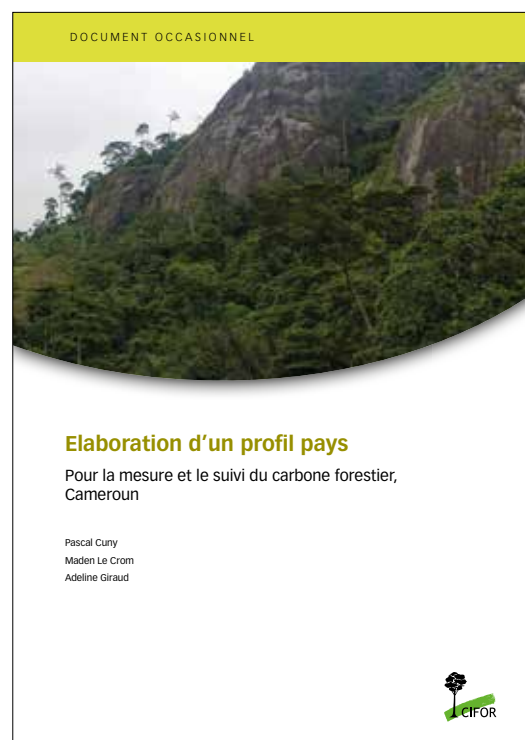
Politique et stratégie nationale REDD+

Le Cameroun est un pays fortement boisé, la forêt dense humide couvrant 36% du territoire. Les plantations y sont par contre peu importantes, ne représentant que 17 000 ha environ. Ces forêts stockeraient entre 3 et 5 milliards de tonnes de carbone, selon les sources.

Les principales causes directes de déforestation et dégradation forestière sont l'agriculture de rente ou vivrière, la création d'infrastructures (routes, barrages, etc.), l'exploitation, légale ou non, de bois d'œuvre ou de bois de feu, l'exploitation minière, les feux de brousse et la chasse. Ces facteurs sont influencés par des causes sous jacentes, notamment les crises économiques passées, le régime alimentaire mondial et les prix des commodités agricoles, le contexte politique, la démographie, etc.

A l'avenir, la déforestation pourrait augmenter, du fait d'une augmentation de la production agricole (due à une augmentation démographique, un changement de régime alimentaire mondial, l'augmentation des exportations dans les autres pays d'Afrique centrale, la production d'huile de palme pour l'alimentation par des industriels, etc.), de l'extraction minière (de nombreux projets sont en phase de préparation), du développement des cultures de biocarburant (il existe un fort potentiel et une demande internationale croissante), des projets hydroélectriques prévus et d'une amélioration du climat des investissements entraînant la construction de nouvelles infrastructures.

Le Cameroun est engagé depuis 2005 dans les négociations internationales relatives au mécanisme de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation forestière dans les pays en voie de développement, prenant en compte le rôle de la conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestiers ainsi que celui de la gestion durable des forêts (REDD+). Cet engagement se fait à travers plusieurs collaborations avec les autres pays du Bassin du Congo :



La version complète de cet ouvrage est disponible sur cifor.org/profil-cameroun

la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), le Groupe de Travail sur le Climat (GTC) des pays du bassin du Congo rédigeant des soumissions communes à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), par exemple.

Participant au fonds de partenariat pour le carbone forestier (ou Forest Carbon Partnership Facility, FCPF), le Cameroun a soumis à cette initiative sa R-PIN (Readiness Plan Idea Note), validée par le comité des participants du FCPF. La prochaine étape pour le Cameroun est la rédaction de son R-PP (Readiness Preparation Proposal), devant lui permettre d'accéder aux financements nécessaires à sa préparation à la REDD+. Le processus de rédaction de ce R-PP est cependant lent et le Cameroun a déjà pris du retard.

La politique de développement camerounaise, exposée dans son Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), pourrait avoir un impact important en termes de déforestation et de dégradation forestière. Cependant, le Cameroun s'est également doté de politiques sectorielles en faveur de la gestion durable des forêts. C'est le cas notamment de sa politique forestière de 1995, de son plan de zonage et de son programme sectoriel forêt-environnement (PSFE).

L'aménagement forestier est le principal outil de gestion durable. En 2008, 65 concessions avaient un plan d'aménagement, 13 étaient certifiées FSC et 21 avaient reçu un certificat « Origine et Légalité des Bois » ou « Timber Legality and Traceability Verification ». Actuellement, 22% du territoire national est classé en aires protégées.

Ainsi, le Cameroun s'est doté des conditions favorables à la mise en œuvre d'une stratégie nationale REDD+. Cette mise en œuvre nécessiterait cependant que le Cameroun s'engage dans la préparation de son R-PP. De plus, l'élargissement de la réflexion à de nouveaux ministères (mines, agriculture, environnement, etc.) est nécessaire et la coordination entre les acteurs doit être renforcée.

Les activités de REDD+ doivent cibler en priorité l'application de la réglementation existante visant à assurer la gestion durable des forêts (classement en aires protégées, plan de zonage, contrôle dans le domaine de la chasse, etc.). La foresterie communautaire est actuellement trop peu prise en compte et pourrait être un outil intéressant de la politique REDD+ dans le Domaine forestier non permanent (DFNP) du Cameroun. De plus, cette politique doit intégrer les acteurs locaux de manière plus forte qu'actuellement, par exemple dans l'élaboration des plans d'aménagement. Enfin, les boisements et reboisements seront des activités importantes d'un mécanisme REDD+ efficace au Cameroun.

Cadre institutionnel

Les ministères ont peu de poids face aux organisations internationales concernant la mise en œuvre de la REDD+ au Cameroun. Ces ministères pâtissent notamment d'un manque important de coordination. La coordination nationale est en effet très restreinte et peu fonctionnelle. Les deux ministères engagés dans le processus, le MINEP et le MINFOF, manquent de ressources humaines et de capacités sur la REDD+.

La société civile nationale, les bureaux d'études et les sociétés privées sont très peu impliqués dans le processus REDD+. Enfin, les institutions nationales de recherches manquent de moyen pour la mise en place d'activités importantes. Ainsi, la communauté internationale présente au Cameroun est l'acteur principal de la mise en œuvre du REDD+.

Il existe des initiatives visant des concertations entre les acteurs. Cependant, pour le REDD+, il manque toujours (i) une Coordination nationale efficace, c'est-à-dire impliquant tous les ministères dont les secteurs influent sur la déforestation / dégradation mais aussi sur le boisement / reboisement. La question de sa présidence est à discuter en vue d'un leadership fort (MINEPAT ou MINEP ?) (ii) un Comité national (avec la Primature comme président) constituant une plate-forme d'acteurs (publics, associatifs, privés) qui orientent le processus et relayé au niveau des régions.

L'objectif final est que (a) l'Etat soit informé de ce qui se fait dans le pays et valide les initiatives proposées (b) les acteurs s'approprient le processus et les résultats obtenus au Cameroun (c) sur cette base, ils donnent les principales orientations stratégiques du REDD+.

Un manque de volonté affiché par le MINFOF et la MINEP de travailler ensemble freine également l'avancée du processus.

Un renforcement de capacités est nécessaire auprès de toutes les institutions et organisations au Cameroun concernant le REDD+.

Enfin, il apparaît que le Cameroun ne saisit que peu les opportunités en terme de financement du REDD+ par les bailleurs internationaux. Les besoins en financements pour développer un système de MRV efficace et performant sont pourtant très élevés.

Données d'activités

Les cartes existantes de la végétation au Cameroun sont anciennes et à petite échelle. Il semble qu'elles ne puissent pas servir de référence pour l'évaluation des variations

de surfaces forestières. Le suivi de la dégradation forestière sur cette base est impossible. Ces cartes ont principalement été développées et utilisées dans un objectif de suivi des aménagements, dans le sud du pays. Le nord n'est que très peu étudié.

Les acteurs utilisant actuellement des images satellites au Cameroun soulignent le coût important de l'acquisition de ces images et le manque d'images de qualité sur certaines zones. Le problème de coût pourrait être résolu par différentes initiatives de fournitures d'images ou d'analyses de changements de couvert (JICS, AFD/INPE/GeosTech, projet pilote REDD, etc.). Le radar pourrait être une solution à la difficulté posée par la présence d'une importante couverture nuageuse mais n'a fait l'objet que de peu de tests à l'heure actuelle.

Quelques analyses de changement de couvert entre plusieurs dates ont été menées mais elles sont localisées dans le sud du pays. Leur imprécision est également un frein important à leur utilisation pour l'estimation des émissions due à la déforestation et la dégradation forestière. Les capacités sur ces analyses sont concentrées au sein des organisations internationales (ProPSFE, ASB, FAO, etc.). En effet, si le MINFOF dispose de quelques capacités en télédétection, ses activités se focalisent sur l'aménagement forestier et non le suivi des surfaces. Les autres ministères manquent de capacités sur ce sujet.

Les services statistiques des ministères sont pour la plupart très peu fonctionnels et ne permettent pas l'acquisition de données de qualité sur les activités des différents secteurs influençant le couvert forestier (agriculture, mines, énergie, etc.). Ces services statistiques doivent être redynamisés.

Cette absence de connaissance fine des activités entraîne une absence encore plus importante de planification future. Il est donc très difficile d'estimer l'impact des différents secteurs sur le secteur forestier à l'avenir.

Ainsi, les données d'activité actuelles ne permettent qu'une évaluation très grossière des émissions nettes dues à la déforestation, la dégradation forestière et les plantations. Le développement d'un système MRV répondant aux exigences méthodologiques du GIEC et aux exigences futures de la communauté internationale nécessite un important travail de renforcement des capacités nationales sur la télédétection.

Données sur les facteurs d'émission

Les travaux sur la biomasse et les stocks de carbone ont démarré il y a peu de temps ; ainsi à l'heure actuelle peu de données collectées dans un objectif « REDD+ » sont encore disponibles. En revanche d'ici fin 2011, des publications et des bases de données plus consistantes devraient avoir émergé. Il sera alors intéressant d'effectuer une mise à jour du présent rapport.

Il existe, en revanche de nombreuses données relatives aux inventaires forestiers, généralement peu valorisées et pas toujours accessibles (absence de centralisation, hétérogénéité des protocoles, propriété, modes de stockage). Ces données concernent uniquement le compartiment « AGB ».

Il y a eu peu d'effort de centralisation des données collectées par le passé. Les résultats disponibles restent disséminés dans les différents projets, au sein des instituts de recherche et chez les forestiers privés qui ont pu réaliser des inventaires, et n'ont pas toujours été valorisés en termes de communication scientifique. La situation observée sur les initiatives en cours est la même : le manque de communication, l'absence d'état des lieux des projets et des résultats à attendre constitue une lacune dans la préparation d'une stratégie nationale REDD+.

Les données brutes sont en général difficilement accessibles. Si le CIFOR souhaite réaliser des travaux pour





la revalorisation des données brutes en vue de l'estimation des stocks de carbone, il devra le faire en passant des conventions de partenariats avec leurs propriétaires.

Afin que le système de MRV du Cameroun réponde aux exigences du GIEC et à celles de la communauté internationale, le développement d'une typologie forestière intégrant type de couvert et niveau de dégradation est nécessaire. Des placettes permanentes

doivent être également mises en place, sur la base de l'existant.

Enfin, le manque actuel de données sur certains paramètres doit être comblé par des études locales, notamment concernant les strates les moins significatives (savane arborée, mangrove, formations très secondarisées), les compartiments que sont le sol, la biomasse racinaire, la litière et le bois mort, les équations allométriques (celles utilisées actuellement peuvent induire des incertitudes de 100% sur l'estimation des stocks de carbone) et les densités des bois.

Les capacités quant à la récolte de ces données sont bonnes, la réalisation d'inventaires carbone différant peu des inventaires forestiers classiques. Cependant, une érosion de ces capacités a été soulignée par plusieurs acteurs.

Les capacités des acteurs impliqués, notamment les agents du MINFOF et du MINEP, devraient être renforcées sur les aspects spécifiques à l'inventaire et au traitement des données.

Photographies par : Ollivier Girard/CIFOR



Cette recherche a été menée par le CIFOR dans le cadre du programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie. Ce programme collaboratif vise à améliorer la gestion et l'utilisation des forêts, de l'agroforesterie et des ressources génétiques des arbres à l'échelle du paysage, des forêts aux exploitations agricoles. Le CIFOR dirige ce programme collaboratif en partenariat avec Biodiversity International, le CIRAD, le Centre international d'agriculture tropicale et le Centre mondial de l'Agroforesterie.

cifor.org

ForestsClimateChange.org



Center for International Forestry Research

CIFOR défend le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. CIFOR est un centre de recherche du Consortium du CGIAR. Le siège du CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. CIFOR a également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud.

